

Les moyens d'accueil dans les structures de travail protégé ont évolué d'une manière comparable.

C.A.T.	15.000 Places en 1970	}	Ateliers protégés de 4.300 à 6.300
	26.000 Places en 1975		
	44.500 Places en 1981		
	58.000 Places en 1984		

La création des Maisons d'Accueil Spécialisées s'est faite plus lentement

650 places en décembre 1979
1535 places en juin 1981
3614 places en juillet 1984 (+ 135 %)

82 M.A.S. dont 37 issues d'opérations de reconversion principalement d'établissements d'enfants, de services hospitaliers, de sections d'hospices, 11 ont un statut public.

Le nombre de places en foyer est passé de :

22.000 en 1978
28.100 en 1981
34.000 en 1984 (+ 20 %)

soit en décembre 1982

foyers d'hébergement.....	620 ets	19.695 places
foyers logement.....	37 ets	1.141 places
foyers de vie.....	98 ets	4.747 places
établissements expérimentaux..	8 ets	579 places

Au début de l'année 1984 on enregistrait 31.567 personnes handicapées bénéficiaires de l'aide sociale dans les hospices ou maisons de retraite et 4.366 dans les centres ou unités de long séjour.

En 1978, 17.000 handicapés mentaux étaient pris en charge par les hopitaux psychiatriques soit 5.700 débiles légers et 11.300 débiles mentaux moyens et profonds - près de la moitié était âgés de moins de 35 ans, 15 % avaient plus de 55 ans - la durée de séjour dans les hôpitaux psychiatriques est pour plus de la moitié de plus de 10 ans - il est vraisemblable que ce nombre ait diminué

Les formules intermédiaires

Il s'agit là de formules souvent innovantes type foyers éclatés.

* Les foyers : type "foyers soleil" offrant des formes très souples laissant à une grande initiative à la personne qui est alors installée dans un appartement qui lui est propre - il s'agit souvent de personnes ayant un lourd handicap physique.

* Les appartements thérapeutiques : constituent pour certains handicapés mentaux un type d'établissement alternatif, individualisé. Là comme ailleurs il y a plusieurs variantes, certaines étant réalisées par le secteur psychiatrique, d'autres par des associations.